

Quand l'opacité devient la règle en communication

Nous découvrons avec vous, chers Brindasiens, le nouveau Brindas News qui paraît-il est désormais trimestriel ! Pourquoi pas ? Nous verrons ensemble à l'usage l'éventuel bien-fondé de cette nouvelle périodicité. Nous regrettons juste que ce changement ne s'inscrive pas dans une réflexion globale de refonte du mode de communication communale.

Il est vrai que nous sommes une rare commune à ne pas avoir d'adjoint dédié à la communication (vérifiable sur le site de la mairie). En effet, à part 2 lignes (page 16) du précédent Brindas News, il a fallu attendre le dernier Brindas en bref du mois d'octobre pour découvrir que les articles, notamment pour nos associations, devaient être transmis en mairie avant le 15 octobre. Quelle surprise !

On pourrait nous rétorquer que nous chipotons, mais cette façon de faire se retrouve dans presque tous les dossiers. Concertation inexistante et communication défailante.

Les décisions sont prises en petit comité et nous les découvrons « à cha peu » comme on dit en lyonnais, au détour d'une question ou d'une petite phrase. Sans compter que le conseil municipal et les Brindasiens sont alors tout simplement mis devant le fait accompli.

Quelques exemples :

- Il paraît qu'une étude va être lancée pour un nouveau groupe scolaire !

- La Z.A. des Andrés doit bénéficier d'une extension, mais où en est le dossier que traite la CCVL ?

– Cela fait plus de 6 mois qu'aucune information sur l'évolution du projet de la ZAC des Verchères et de la résidence senior n'a été faite auprès du conseil. Annulation au dernier moment et sans explication de la commission générale prévue le 19/9. Depuis, le néant, si ce n'est la découverte au détour d'un entrefilet dans le Brindas en bref d'une réunion publique programmée pour la fin novembre !

– Qu'en est-il du dossier transports ?

– Et que fait la municipalité pour adresser le sujet du Plan Communal de Sauvegarde, etc. ...

Il existe pourtant les commissions ou le conseil, qui sont normalement les instances appropriées pour débattre de ces sujets. Encore faudrait-il qu'elles soient sollicitées avec une fréquence plus soutenue et des contenus se rapportant aux points d'intérêt liés au développement de la commune.

Surtout que la majorité ne semble vouloir soumettre aux élus que les délibérations légalement obligatoires. Aucune place n'est faite aux débats et échanges démocratiques avec l'ensemble des représentants des Brindasiens !

Il est par ailleurs déconcertant de découvrir l'analyse de Geneviève Receveur, démissionnaire du groupe majoritaire, qui déclare à la presse « Je n'ai pas d'affinités avec la nouvelle équipe. Il n'y a pas de gouvernance collégiale en son sein et je trouvais qu'ils ne se souciaient pas assez de l'intérêt général ».

Nous regrettons avec cet état de fait, que les belles envolées vantant transparence et prise en compte des souhaits des Brindasiens, prônées durant la campagne, ne soient que des engagements de circonstance cachant des manières de procéder opaques.

Que ce constat ne nous empêche pas de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année avec tous ceux qui vous sont proches. Et nos meilleurs vœux vous accompagnent pour entrer paisiblement dans l'année 2017.

Vos élus : Christiane Agarrat, Patrick Bianchi, Alain Fabre, Christophe Lefevère, Fleury Pilaz.